

Normes, directives, réglementations relatives à l'environnement

Sommaire

- Définitions

- Directive
- Règlement
- Label

- Les directives

- RoHS
- DEEE
- EUP

- Les règlements

- REACH

- Les éco-labels

- NF environnement
- EU Ecolabel

- Les normes

- ISO 14001
- ISO 14040
- ISO 26000
- NF P 01-010

Définitions

Directive

- C'est une recommandation non applicable directement dans les états membres. Elles doit être traduite dans les textes nationaux.

[Directive RoHS](#)

[Directive DEEE](#)

[Directive EUP](#)

[Directives sur les batteries](#)

Règlement

- C'est une loi communautaire applicable directement dans tous les états membres sans qu'il soit besoin de la traduire dans les textes nationaux.

➤ [Règlement REACH](#)

Label

- C'est un système de reconnaissance volontaire de la qualité particulière d'un produit ou d'un service.
- Dans le domaine de l'environnement, on parle d'écolabel

➤ [NF environnement](#) [EU Ecolabel](#)

La directive RoHS

- Restriction of the use of certain **Hazardous Substances** in electrical and electronic equipment
- Restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques
- Objectifs : Réduire la nocivité des déchets en limitant l'utilisation de :
 - Métaux lourds** : plomb, mercure, cadmium, chrome hexavalent
 - Ignifugeants halogénés** : polybromobiphényles (PBB), polybromodiphényléthers (PBDE)
- Votée en 2003, appliquée en 2006

La directive DEEE

- Déchets d'**Équipements Électriques et Électroniques** (Waste Electronic and Electrical Equipment **WEEE**)
- Objectifs : Organiser la gestion des déchets
 - Les DEEE ménagers sont collectés soit par la distribution, dans le cadre du « un pour un » (le distributeur reprend l'ancien équipement lors de la vente d'un nouveau) ; soit en déchèterie, soit par les opérateurs du réemploi, lorsque les équipements peuvent être réutilisés.
- Votée en 2003, appliquée en 2005

La directive EUP

- **Energy-Using Products** **Produits Utilisant de l' Énergie**

- Objectifs :

- Réduire la consommation des appareils électriques et électroniques grâce à une meilleure conception (éco-conception).
- Amélioration des performances environnementales du produit tout au long de son **cycle de vie**.

- Fait partie du marquage CE



- Votée en 2007, appliquée en 2008

La directive relative aux batteries

- Objectifs :

- Réduire la nocivité des déchets (mercure, cadmium, plomb).
- Encourager la collecte et le recyclage.

- Contraintes :

- Limitation des substances
- Exigence d'étiquetage des batteries
- Exigences d'information pour les utilisateurs
- Exigence pour un retrait plus aisé des batteries de l'équipement

- Votée en 2006, appliquée en 2008

Les Règlements

Le règlement REACH

- **R**egistration, **E**valuation and **A**uthorisation of **C**hemicals
- Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques
- Objectifs : Protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques inhérents aux produits chimiques
- Votée en 2006, appliquée en 2007

Sommaire

NF environnement

- Ce label atteste de la conformité des produits ou services aux exigences ayant trait à la qualité d'usage et la qualité environnementale des produits.
- Il existe 50 catégories de produits ou services susceptibles d'être labellisés, dans 13 domaines : ameublement, appareils électriques, bricolage, bureautique, habillement, etc.
- Pour chaque catégorie, il existe une règle de certification disponible au grand public, téléchargeable sur le site www.ecolabels.fr
- L'écolabel est délivré par l'AFNOR, et peut être perdu à tout moment.

EU Ecolabel

- Ce label est basé sur le même principe que le label NF environnement mais il couvre d'autres domaines de produits (19 domaines répartis dans 31 catégories).
- Les critères de labellisation sont téléchargeables sur le site :
<http://ec.europa.eu/environment/ecolabel/>
- La délivrance de l'écolabel Européen est délégué à une entreprise nationale, l'AFNOR pour la France.

Les Normes

ISO 14001

- Mettre en place une organisation au sein d'une organisation (entreprise, association, établissement scolaire) permettant de :
 - Faire un état des lieux des pratiques environnementales de cette organisation
 - Améliorer de façon continue la prévention contre la pollution
 - Définir les responsabilités au sein de l'organisation

ISO 14040

- Définit un vocabulaire et des procédures unique pour définir :
 - Les phases du cycle de vie
 - La méthodologie d'analyse de cycle de vie
 - Les notions et objets employés dans l'analyse du cycle de vie.

ISO 26000

- Définir les bonnes pratiques en matière de responsabilité sociétale. Elles proposent un cadre pour permettre à une organisation (entreprise publique, privée, association...) de :
 - Mettre en place des pratiques pour améliorer son impact sur l'environnement et sur la société
 - Rendre compte des actions menées

NF P 01-010

- Cette norme applique les normes ISO 14040, ISO 14044 et la norme ISO 14025 au cas particulier des **matériaux de construction** et définit des règles d'une ACV pour ces produits.
- la norme propose une **liste des impacts pertinents** pour évaluer la contribution des produits à la qualité environnementale des ouvrages.
- La déclaration environnementale et sanitaire du matériau s'effectue par le moyen des **fiches de caractéristiques environnementales et sanitaires (FDES)** établies volontairement par les producteurs.